

TARIFS GARDE D'ENFANTS A DOMICILE

Tarif de base calculé en fonction du revenu de ménage

Revenu mensuel brut	Tarif horaire
Fr. 0 à Fr. 3'000.-	Fr. 6.-
De Fr. 3'001.- à Fr. 4'000.-	Fr. 7.-
De Fr. 4'001.- à Fr. 5'000.-	Fr. 9.-
De Fr. 5'001.- à Fr. 6'000.-	Fr. 11.-
De Fr. 6'001.- à Fr. 7'000.-	Fr. 14.-
De Fr. 7'001.- à Fr. 8'000.-	Fr. 17.-
De Fr. 8'001.- à Fr. 9'000.-	Fr. 19.-
De Fr. 9'001.- à Fr. 10'000.-	Fr. 21.-
De Fr. 10'001.- à Fr. 11'000.-	Fr. 23.-
De Fr. 11'001.- à Fr. 12'000.-	Fr. 25.-
De Fr. 12'001.- à Fr. 13'000.-	Fr. 28.-
De Fr. 13'001.- à Fr. 14'000.-	Fr. 30.-
Dès 14'001.-	Fr. 35.-
Tarif institutionnel	Fr. 35.-

Revenus mensuels brut du ménage (y compris concubins) : salaires brut, allocations familiales, pensions alimentaires, rentes, indemnités ou tout autre revenu. Le revenu des indépendants est calculé sur la base du dernier avis de taxation.

- Un forfait de Fr. 15.- par intervention pour les frais de déplacement est facturé
- Un rabais de 10 % est accordé aux membres de la Croix-Rouge jurassienne
- Annulation moins de 3h avant la mission ou retour prématuré des parents : les heures réservées sont facturées dans leur totalité
- Durée minimum d'une intervention : 3 heures

Interventions spéciales :

Dans des cas exceptionnels et après entente préalable avec notre service, des gardes peuvent être assumées certains jours fériés et les dimanches (votre tarif de base + 30% de la facture) ainsi que des nuits (votre tarif de base + forfait nuit de CHF 50.-).

Tarifs valables dès le 1^{er} avril 2026